

COMMUNIQUE DE PRESSE

Toulouse, le 9 novembre 2010

Motion commune USH Midi-Pyrénées et Associations de locataires

L'Union Sociale pour l'Habitat Midi-Pyrénées, l'AFOC, la CNL, la CSF, la CGL, la CLCV, se sont réunies le 5 novembre 2010.

A la suite des récentes propositions gouvernementales relatives au logement social, elles ont analysé conjointement la situation et mesuré l'importance des conséquences économiques et sociales, qui résulteraient de leur application.

Ainsi :

1. **Elles s'opposent à la taxe de 1 Milliard d'euros sur 3 ans**, qui serait appliquée sur le montant des loyers des locataires des logements Hlm. En Midi-Pyrénées, cette ponction correspondrait, pour la même période, à un prélèvement de presque 7,5 millions d'euros, soit 2% du montant des loyers et à une charge par locataire de 216 euros sur trois ans.
2. **Elles dénoncent cette ponction**, qui ne s'applique que sur les locataires HLM, et en particulier sur les plus modestes.
3. **Elles s'indignent d'une profonde remise en cause de la solidarité nationale par un Gouvernement qui finance la politique du logement social via les locataires HLM.**
4. **Elles s'inquiètent des conséquences graves du désengagement financier de l'Etat** : une baisse des financements directs de 90%.
5. **Elles s'élèvent contre un prélèvement injuste** qui conduirait dans notre région à une réduction sur trois ans d'un équivalent de construction d'environ au mieux 1 500 logements, au pire 3 000 logements. Cette baisse d'investissements générerait une perte de 800 emplois dans le secteur du bâtiment.

Elles réproouvent la réduction des investissements que pourrait générer le prélèvement. Ceci se ferait au détriment de la qualité de vie des locataires (entretien, réhabilitation).

Devant ces propositions gouvernementales, fondées sur un modèle basé sur le financement par les ménages les plus modestes, des aides au logement qui leur sont destinées, les organismes bailleurs sociaux de Midi-Pyrénées et les Associations de locataires demandent l'abandon du projet



L'Union sociale pour l'habitat Midi-Pyrénées (USHMP), organisation professionnelle, regroupe les 42 organismes d'habitat social exerçant leur activité en locatif ou en accession à la propriété dans la région Midi-Pyrénées : 13 Offices Publics d'Habitat, 15 Entreprises Sociales de l'Habitat, 10 Sociétés Anonymes Coopératives d'Hlm et 4 Société Anonyme Coopératives d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété.

L'Union sociale pour l'habitat Midi-Pyrénées a une mission générale de mise en œuvre des politiques de l'habitat social au niveau territorial. Elle se décline en 5 principaux types d'intervention :

- la représentation locale des organismes du logement social niveau régional, départemental et local ;
- l'appui professionnel aux organismes et la diffusion d'informations sur les pratiques ;
- la mutualisation des connaissances et des savoir-faire ;
- la capitalisation de données territoriales ;
- l'animation des démarches interorganismes régionales et infra-régionales.

Les organismes Hlm de Midi-Pyrénées gèrent 124 000 logements et logent plus de 210 000 personnes. Un secteur d'activité qui emploie 1 800 collaborateurs.

Contacts : Stéphane CARASSOU, Président et Sabine VENIEL-LE NAVENNEC, Directrice